

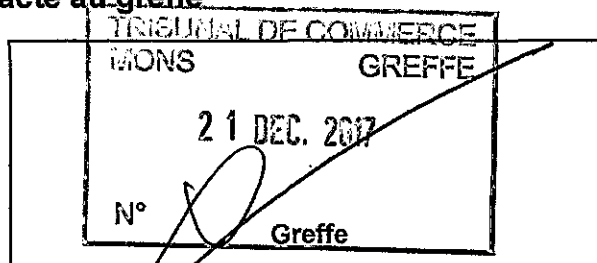


Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18002074



N° d'entreprise : 0462.055.144

Dénomination

(en entier) : **HEDELAB**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 7011 Mons (Ghlin) Route de Wallonie 140

Objet de l'acte : modification des statuts

D'un procès verbal dressé par le notaire Frédéric DEBOUCHE, à Le Roeulx, le 27 octobre 2017, il résulte que l'A.G. extraordinaire de la SA "HEDELAB", constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Gérard INDEKEU à Bruxelles, le 27 novembre 1997, publié à l'Annexe du Moniteur belge du 17 décembre suivant sous le numéro 971217-1.

Dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue devant le notaire Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR à Bruxelles le 30 avril 2012, publié par extrait à l'Annexe du Moniteur belge du 22 mai suivant sous le numéro 2012-02-22/0092389, dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis à décidé entre autres:

- * de supprimer la catégorisation des actions entre actions de catégorie A et B.
- * de modifier les statuts pour les mettre en conformité avec la décision prise et avec les nouvelles dispositions légales applicables aux sociétés anonymes.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Frédéric DEBOUCHE, notaire

Déposé en même temps une expédition de l'acte et coordination des statuts.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/01/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature